

IAE CLERMONT AUVERGNE  
SCHOOL OF MANAGEMENT



IAE

CLERMONT AUVERGNE  
School of Management



ANNÉE UNIVERSITAIRE  
2026/2028

## DIPLÔME NATIONAL DE MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (1ÈRE ET 2ÈME ANNÉE)

Arrêté d'accréditation du 30/06/2021 du Ministère de l'Éducation  
Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Fiche RNCP n°35912



**IAE**

**CLERMONT AUVERGNE**

School of Management



# SOMMAIRE

**01**

OBJECTIFS

**03**

PRÉ-REQUIS

**01**

COMPÉTENCES

**03**

DURÉE ET DATES

**02**

MÉTIERS VISÉS

**03**

PUBLICS VISÉS

**02**

SECTEURS D'ACTIVITÉ

**04**

COÛT DE LA FORMATION

**02**

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR  
DES DIPLÔMES

**04**

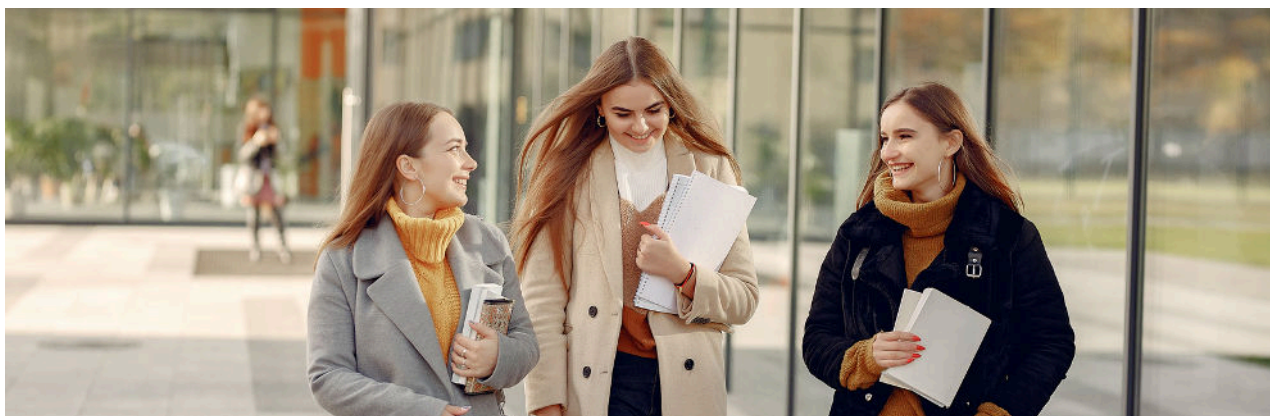
CONTACTS

**03**

DÉPÔT DES DOSSIERS  
DE CANDIDATURE

**05 - 06 - 07 - 08**

PROGRAMME ET PLANNING  
DE LA FORMATION



## OBJECTIFS

Le Master Gestion des Ressources Humaines est destiné à former des spécialistes du domaine, cadres de haut niveau, aptes à occuper un emploi au sein d'une direction de ressources humaines d'une grande entreprise, d'une PME ou d'une administration.

Formation élaborée en étroite collaboration avec l'Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines (ANDRH), le Master de Gestion des Ressources Humaines de l'IAE Clermont Auvergne répond à une forte professionnalisation. Cette professionnalisation peut se traduire par l'immersion des étudiants dans le milieu professionnel grâce à la réalisation d'activités de terrain notamment la gestion d'un projet par équipe dans une entreprise, la réalisation d'un stage en France ou à l'étranger d'une durée de 3 à 6 mois ou la possibilité de suivre la formation en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dès le M1 GRH. Cette forte professionnalisation se traduit également par la présence de professionnels que ce soit dans l'élaboration des contenus, la sélection et l'encadrement des étudiants ou la participation aux enseignements, au jury du diplôme et au conseil de perfectionnement. Ce master est reconnu comme une formation d'excellence dans son domaine : <http://www.reference-rh.org/>

## COMPÉTENCES

- Compétences d'analyse et de synthèse, développées à partir de l'acquisition de connaissances (en particulier en sciences humaines), qui permettront le recul critique nécessaire à tout décideur et responsable ;
- Compétences techniques, en lien direct avec la réalité professionnelle qui donnent des moyens d'action (outils de management) et permettent d'être directement opérationnels dès la fin de la formation (dans les domaines du recrutement, de la formation, de la rémunération, etc) ;
- Compétences relationnelles nécessaires au management des ressources humaines (écoute, négociation, animation, sens des responsabilités, initiative, etc....) acquises au travers de mises en situation de travail ;
- Compétences linguistiques et culturelles permettant de travailler dans des contextes internationaux (cours et conférences en anglais, présence d'experts étrangers, enseignements dédiés, etc...).



## MÉTIERS VISÉS

### Codes ROME :

- M1503 Management des ressources humaines
- M1402 Conseil en organisation et management d'entreprise
- M1502 Développement des ressources humaines

### Codes ROME envisageables si évolution :

- K2111 Formation professionnelle
- M1205 Direction administrative et financière
- M1301 Direction de grande entreprise ou d'établissement public
- M1302 Direction de petite ou moyenne entreprise

## SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les secteurs d'activités sont nombreux. Ils concernent aussi bien le secteur privé (grandes entreprises nationales et internationales et PME) que le secteur public (collectivités territoriales, armée, CHU, etc).

## ENQUÊTES SUR LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS

<https://www.uca.fr/formation/devenir-des-etudiants/master>



## DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Pour le **M1** : du **17/02/2026** au **16/03/2026**

<https://candidature.monmaster.gouv.fr/>

Pour le **M2** : du **02/03/2026** au **12/04/2026** sur l'interface e-candidat :

<https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView>

Après une première **phase d'admissibilité** (étude de dossier), un entretien portant sur le projet professionnel du candidat pourra être organisé.

Toutes les informations seront communiquées via E-candidat (25 stagiaires recrutés par cycle d'études).

*Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles. Merci de consulter régulièrement le site de candidature.*

## PRÉ-REQUIS

Bac+3 ou Validation des Acquis Professionnels (public ayant une expérience professionnelle dans le domaine mais n'ayant pas un bac+3).



## DURÉE ET DATES

**804 heures** de présence universitaire du **14/09/2026** au **03/09/2027 (M1)** et du **13/09/2027** au **08/09/2028 (M2)**

**Master 1ère année : 402 heures** de présence universitaire + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur)

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi. En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.

**Master 2ème année : 402 heures** de présence universitaire + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur).

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi.

En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.

## PUBLICS VISÉS

- Étudiant
- Candidat en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation via financement OPCO et/ ou entreprise)
- Salarié (financements : entreprise, CPF, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...)



## COÛT DE LA FORMATION

- **Formation continue** (salarié, demandeur d'emploi, ...) :
  - 1ère année : 6 834 € (17€/ heure)
  - 2ème année : 6 834 € (17 €/ heure)
- **Contrat de professionnalisation** : 13 668 € (17 €/ heure)
- **Contrat d'apprentissage** : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
  1. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, l'IAE Clermont Auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences). Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'informations nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
  2. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences).

### **Droits d'inscription universitaire**

De l'ordre de 250 € (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés)

*(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire. Pour 2026/2027, ils seront connus en juillet 2026.)*

## CONTACTS

- **Responsable pédagogique** :  
Pierre Chaudat – Maître de conférences HDR / pierre.chaudat@uca.fr
- **Scolarité** : scola.iae@uca.fr
- **Formation continue** : fc.iae@uca.fr
- **Alternance** : alternance-stages.iae@uca.fr

### **Équipe pédagogique :**

<https://iae.uca.fr/liae/offre-de-formation-responsables-pedagogiques>



## PROGRAMME DE LA FORMATION

ECTS	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (Nom complet)	INTITULÉ EC Éléments constitutifs	Nombre d'heures prévues + Répartition pédagogique
<b>Semestre 1</b>			
6	FONDAMENTAUX DE LA GRH	Culture et interculturel	20h (15CM+5TD)
		Droit de la Protection sociale	25h (20CM+5TD)
		Droit du travail	20h (15CM+5TD)
3	ANGLAIS	Anglais	20h TD
9	CONTEXTE DE LA GRH	Gestion administrative des RH	20h (15CM+5TD)
		Contrôle de gestion	20h (15CM+5TD)
		Organisations	20h (15CM+5TD)
		Santé et sécurité au travail, Qualité au travail	30h (25CM+5TD)
12	GESTION STRATEGIQUE DES RH	Gestion des équipes / conduite du changement	25h (20CM+5TD)
		Gestion des compétences / des talents et développement de la créativité	25h (20CM+5TD)
		Retribution et gestion de la paye	20h (15CM+5TD)
		Ergonomie	20h (15CM+5TD)
<b>Semestre 2</b>			
12	GESTION STRATEGIQUE DES RH	International human resource management	20h (15CM+5TD)
		Community management	20h (15CM+5TD)
		Ethique, diversité, développement durable	32h (27CM+5TD)
		Gestion des RH dans le public	20h (15CM+5TD)
		Système d'information - Agilité digitale Outils numériques RH	25h (15CM+10TD)
6	PMR		20h
12	ALTERNANCE		

Sous réserve de modifications pour nécessité pédagogique.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont mises à la disposition des étudiants dès la rentrée universitaire sur leur espace ENT.



## PROGRAMME DE LA FORMATION

ECTS	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (Nom complet)	INTITULÉ EC Éléments constitutifs	Nombre d'heures prévues + Répartition pédagogique
<b>Semestre 3</b>			
6	FONDAMENTAUX JURIDIQUES DE LA GRH	Droit du travail	20h CM
		Droit de la Sécurité sociale	20h CM
		Gestion des pics d'activité	20h CM
3	ANGLAIS	Anglais des affaires	20h (5CM+15TD)
9	CONTEXTE DE LA GRH	Nouvelles organisations de travail	20h CM
		Gestion des équipes et des diversités	15h CM
		E-GRH et réseaux sociaux	15h CM
		Gestion des crises en milieu RH	20h CM
12	GESTION DES RH	Audit social	20h CM
		Rétribution et gestion de la paye	20h CM
		Marque employeur / Recrutement	20h CM
		Gestion de la formation	20h CM
		Psychologie du travail	15h CM
<b>Semestre 4</b>			
12	CONSEIL EN ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT PERSONNEL	Relations professionnelles et sociales	20h CM
		Gestion des conflits	20h CM
		Employabilité : Gestion de carrières et des handicaps	20h CM
		Coaching	15h CM
		Knowledge management	20h CM
		Indicateurs et diagnostic RH	20h CM
		Développement personnel et insertion professionnelle	22h CM
6	PMR		20h TD
12	ALTERNANCE		

Sous réserve de modifications pour nécessité pédagogique.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont mises à la disposition des étudiants dès la rentrée universitaire sur leur espace ENT.



**MASTER MENTION GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**  
**2ème année (M2 GRH)**  
**402 heures de présence universitaire du 13/09/2027 au 08/09/2028**

09/2027		10/2027		11/2027		12/2027		01/2028		02/2028		03/2028		04/2028		05/2028		06/2028		07/2028		08/2028		09/2028																
m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap													
1	Mer	Ven		Lun		1	Mer	Sam	J. de l'An	Mar		1	Mer	Sam	Sam	Lun	1er Mai	1	Jeu	Sam		1	Mar	1	Ven															
2	Jeu	Sam		Mar		2	Jeu	Dim	Mer	Mer		2	Jeu	Dim	Dim	Mar		2	Ven	Dim		2	Mer	2	Sam															
3	Ven	Dim		Mer		3	Ven	Lun	Jeu	Jeu		3	Ven	Lun	Mar	Mer		3	Sam	Lun		3	Jeu	3	Dim															
4	Sam	Lun		Jeu		4	Sam	Mar	Ven	Ven		4	Sam	Mar	Mer	Jeu		4	Dim	Mar		4	Ven	4	Lun															
5	Dim	Mar		Ven		5	Dim	Mer	Sam	Sam		5	Dim	Mer	Mer	Ven		5	Pentecôte	Mer		5	Sam	5	Mar															
6	Lun	Mer		Sam		6	Lun	Jeu	Ven	Dim		6	Lun	Jeu	Jeu	Dim		6	Mar	Jeu		6	Dim	6	Mer															
7	Mar	Jeu		Dim		7	Mar	Mer	Ven	Ven		7	Mar	Ven	Ven	Dim		7	Mer	Ven		7	Lun	7	Jeu															
8	Mer	Ven		Lun		8	Mer	Sam	Mar	Mar		8	Mer	Sam	Sam	Lun		8	Jeu	Sam		8	Mar	8	Ven															
9	Jeu	Sam		Mar		9	Jeu	Dim	Mer	Mer		9	Jeu	Dim	Mar	Mer		9	Ven	Dim		9	Mer	9	Sam															
10	Ven	Dim		Mer		10	Ven	Lun	Jeu	Jeu		10	Ven	Lun	Mer	Mer		10	Sam	Lun		10	Jeu	10	Dim															
11	Sam	Lun		Mer		11	Sam	Mar	Ven	Ven		11	Sam	Mar	Mer	Mer		11	Dim	Mar		11	Ven	11	Lun															
12	Dim	Mar		Jeu		12	Dim	Mer	Sam	Sam		12	Dim	Mer	Mer	Ven		12	Lun	Mer		12	Sam	12	Mar															
13	Lun	Dim		Sam		13	Lun	Jeu	Dim	Dim		13	Lun	Jeu	Jeu	Sam		13	Mar	Jeu		13	Dim	13	Mer															
14	Mar	Jeu		Dim		14	Mar	Ven	Ven	Lun		14	Mar	Ven	Ven	Dim		14	Mer	Ven		14	Lun	14	Jeu															
15	Mer	Ven		Lun		15	Mer	Sam	Mar	Mar		15	Mer	Sam	Sam	Lun		15	Jeu	Sam		15	Mar	15	Ven															
16	Jeu	Sam		Mar		16	Jeu	Dim	Mer	Mer		16	Jeu	Dim	Dim	Mar		16	Ven	Dim		16	Mer	16	Sam															
17	Ven	Dim		Mer		17	Ven	Lun	Jeu	Jeu		17	Ven	Lun	L. Pâques	L. Pâques		17	Sam	Lun		17	Dim	17	Dim															
18	Sam	Lun		Mer		18	Sam	Mar	Ven	Ven		18	Sam	Mar	Mer	Mer		18	Dim	Mar		18	Ven	18	Lun															
19	Dim	Mar		Jeu		19	Dim	Mer	Sam	Sam		19	Dim	Mer	Mer	Ven		19	Mer	Mer		19	Sam	19	Mar															
20	Lun	Dim		Ven		20	Lun	Jeu	Ven	Dim		20	Lun	Jeu	Jeu	Sam		20	Mar	Jeu		20	Dim	20	Mer															
21	Mar	Jeu		Dim		21	Mar	Ven	Lun	Lun		21	Mar	Ven	Ven	Dim		21	Mer	Ven		21	Lun	21	Jeu															
22	Mer	Ven		Mar		22	Mer	Sam	Mer	Mar		22	Mer	Sam	Sam	Lun		22	Jeu	Sam		22	Mer	22	Ven															
23	Jeu	Sam		Mer		23	Jeu	Dim	Jeu	Mer		23	Jeu	Dim	Dim	Mar		23	Ven	Dim		23	Mer	23	Sam															
24	Ven	Dim		Mer		24	Ven	Lun	Ven	Jeu		24	Ven	Lun	Lun	Mer		24	Sam	Lun		24	Jeu	24	Dim															
25	Sam	Lun		Jeu		25	Sam	Mar	Mer	Ven		25	Sam	Mar	Mar	Jeu		25	Dim	Mar		25	Ven	25	Lun															
26	Dim	Mar		Ven		26	Dim	Mer	Sam	Sam		26	Dim	Mer	Mer	Ven		26	Lun	Mer		26	Mer	26	Mar															
27	Lun	Dim		Jeu		27	Lun	Jeu	Ven	Dim		27	Lun	Jeu	Jeu	Sam		27	Mar	Jeu		27	Dim	27	Mer															
28	Mar	Jeu		Ven		28	Mar	Mer	Ven	Lun		28	Mar	Mer	Ven	Dim		28	Mer	Ven		28	Lun	28	Jeu															
29	Mer	Ven		Mar		29	Mer	Sam	Mer	Mar		29	Mer	Sam	Sam	Lun		29	Jeu	Sam		29	Mar	29	Ven															
30	Jeu	Sam		Dim		30	Jeu	Dim	Mer	Dim		30	Jeu	Dim	Dim	Mar		30	Ven	Dim		30	Mer	30	Sam															
31	Dim	Lun		Lun		31	Ven	Lun	Lun	Lun		31	Ven	Mer	Mer	Mer		31		Lun		31	Jeu	31																
	0,0	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Dimanches et jours fériés et fermetures centre  
Fermeture IAE mais possible période en entreprise

Périodes universitaires 402h

Pour les contrats d'alternance : Périodes en entreprise  
Pour les stages du public FC : Périodes en entreprise possible

1/2 journée Soutenance, le reste du temps en entreprise

En application de l'Article L6222-35 du code du travail pour la préparation de ses épreuves terminales, l'alternant, en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

**NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques notamment, pourront être positonnés des enseignements le samedi matin**



“Thinking global, acting local”

## RETROUVEZ NOTRE CAREER CENTER



Le service relations entreprises de l'IAE déploie et anime un Career Center toujours en lien avec les attentes du marché de l'emploi et votre projet professionnel :

<https://iae-clermont-auvergne.jobteaser.com>

Des offres de stage, d'alternance, de premier emploi et des opportunités à l'international disponibles sur site internet et appli mobile.

## RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



<https://iae.uca.fr/>



[/IAEAuvergne](#)



[/school/iae-auvergne-school-of-management/](#)



[@iae\\_clermont\\_auvergne](#)



[www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne](http://www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne)



CLERMONT AUVERGNE  
School of Management

#ESPRIT  
IAE